

DE

N.22, AVRIL 2006

## LA GAZETTE



## BRENNILIS



## INFOS MAIRIE

Téléphone : 02 98 99 61 07  
 Fac-similé : 02 98 99 67 67  
 Horaires d'ouverture :  
 8 h – 12 h / 12h45 – 16h30  
**PERMANENCE DES ÉLUS**  
 Les samedis de 10 à 12 heures  
 Tél. 02 98 99 61 07  
**LA POSTE & BIBLIOTHÈQUE**  
 8h30 – midi, 13h30 – 16h30  
 Tél. 02 98 99 61 00  
**OFFICE DU TOURISME DU YEUN ELLEZ** – 02 98 81 47 06  
 Ouvert lundi, mardi, jeudi, vendredi 9h30-12 h., 14 à 16 heures.

Samedi de 10 à 12.  
**DÉCHETTERIE (SIRCOB)**  
 de Locmaria-Berrien,  
 Tél. 02 98 99 82 49.  
 Au Vieux Tronc, lundi au samedi,  
 9h-12h, 13h30-18h.  
**GRATUIT POUR LES PARTICULIERS.**

**HALTE GARDERIE, AFEPH**  
 AU HUELGOAT, 02 98 99 79 58  
 MARDI & JEUDI, 8H30-18 H,  
 SEULEMENT DE ZÉRO à 3 ANS.  
**ASSISTANTE SOCIALE**  
 Cécile Nédélec  
**ANTENNE DE PLEYBEN**  
 0298266362  
**COMMERCE AU BOURG**  
 M.Mme Baladine  
 Tél. 0298996845

## NOUVELLES ENTREPRISES À BRENNILIS

MAYER IMMOBILIER, agent immobilier –  
 téléphone 0298996025



**LA TARENTULA** – Un camion  
 pizza stationne sur la place de Brennilis de 17  
 h 30 à 21 h tous les jeudi, et propose une  
 gamme de onze produits à emporter. Vous  
 pouvez réserver en appelant au 0611497888  
 ou en vous rendant directement au fourgon.



**CHAMBRE D'HÔTES** – Anita et Jo  
 Daniel, Kerflaconnier, tél. 0298996413, [joel-  
 daniel@wanadoo.fr](mailto:joel-daniel@wanadoo.fr). Pour deux personnes, 36  
 € la nuit, petit déjeuner compris.



## P.L.U.

Une réunion a eu lieu le mardi 21 mars à la  
 mairie de Brennilis afin de continuer l'étude  
 de zonage des terrains susceptibles de  
 devenir constructibles, en tenant compte de  
 la superficie mise à disposition en fonction  
 de l'évolution de la commune ces dix  
 dernières années (environ 15 ha) et des  
 différentes lois en vigueur – loi sur l'eau, loi  
 paysages, loi d'orientation agricole. Cette  
 étude comprend plusieurs étapes. Elle en est  
 à celle du zonage au bourg et dans les  
 villages.

A ce stade de l'étude il est primordial que les  
 membres de la Commission connaissent les  
 demandes des particuliers. Les personnes  
 désireuses de faire construire à Brennilis  
 peuvent d'ores et déjà déposer une demande  
 de certificat d'urbanisme pour le terrain  
 concerné, afin que leur demande soit étudiée  
 lors des réunions de la Commission.  
 En outre, une boîte à idées est mise à  
 disposition de la population pour toute  
 question relative au P.L.U. ou toute  
 suggestion.

Par l'intermédiaire de la Gazette, nous nous  
 efforçons d'expliquer le déroulement de  
 l'étude en espérant apporter quelques  
 éclaircissements à nos lecteurs. Cependant,  
 il ne faut pas hésiter à se renseigner auprès  
 des élus membres de la Commission, à  
 savoir : Yves Corre ; Alexis Manach ; Marie  
 Noelle Jaffré ; Berc'hed Troadec ; Olivier  
 Magoariec ; Jean-Yves Le Floch (remplacé  
 par Marcel Gerardin) ; Madenn Roygnan.  
 Suite à un débat au sein du Conseil municipal,  
 il a été confirmé qu'une réunion publique  
 serait organisée concernant l'acceptation du  
 PADD (Plan d'aménagement de  
 développement durable). Le PADD expose le  
 projet communal en matière d'aménagement  
 et d'urbanisme. C'est un document qui  
 dégage les orientations générales  
 d'aménagement et d'urbanisme retenues  
 pour l'ensemble de la commune.  
 Dès que l'on aura connaissance de la date  
 retenue pour la réunion publique, la Gazette  
 en fera état. Entre-temps, et puisque la  
 Permanence du maire et des adjoints a cessé  
 d'être organisée, n'hésitez pas à utiliser la  
 boîte à idées et à vous manifester auprès de  
 la permanence des élus le samedi matin.

TRANSPORT  
PERSONNES AGEES

Une sortie est prévue à  
 Huelgoat le jeudi 20 avril à 10  
 heures. Prix : 2 € par personne. Pour  
 s'inscrire contacter Olivier au  
 0298996332 ou Madenn au  
 0298996253.



## URGENCES

Gendarmerie,  
 faites le 17  
Pompiers, le 18  
 ou le 112 (*portables*)  
Médecin de garde :  
 le 15 (*en dehors des*  
*heures de présence de*  
*votre médecin traitant*)



## SYNDICAT D'ÉLECTRIFICATION

Le lancement des travaux concernant  
 l'enfouissement des réseaux électriques  
 secteur Bellevue est prévu pour le début du  
 mois d'avril.



## GRIPPE AVIAIRE

Il est important de rappeler qu'un arrêté  
 ministériel a été pris concernant le  
 recensement des oiseaux en vue de la  
 prévention et de la lutte contre  
 l'influenza aviaire. L'article premier de  
 ce texte du 24 février 2006 stipule que «  
*tout détenteur d'oiseaux est tenu d'en*  
*faire la déclaration auprès du maire du*  
*lieu de détention des oiseaux en*  
*renseignant une fiche de*  
*déclaration.* » Cet imprimé est  
 disponible en Mairie ainsi qu'à la  
 Permanence des élus le samedi matin. Il  
 doit obligatoirement être rempli et remis  
 en mairie par tous les propriétaires  
 d'oiseaux.



## LOTISSEMENT KER ELLEZ

Lors du prochain conseil municipal, la  
 question du projet de lotissement Ker Ellez  
 sera abordée afin de déterminer le prix de  
 chacun des lots et leur branchement ou non  
 au tout-à-l'égout. Les démarches pour les  
 personnes intéressées par l'achat des lots  
 pourront ensuite aller assez rapidement.



## COMITÉ DES FÊTES

Le 18 mars 2006, le Comité des fêtes se réunissait. Le Président, Yannick Fouquet, avait il y a quelques semaines fait part de son inquiétude devant le manque de mobilisation des bénévoles. Son appel a été très largement entendu, puisque cinq nouveaux étaient présents – cinq hommes rejoignant nos six charmantes concitoyennes qui les premières avaient franchi le pas. Toute nouvelle participation reste bienvenue !



## CONCOURS PREMIER MAI



PÉTANQUE,



BELOTE,



## SUDOKU

Se renseigner auprès de M. et Mme Fouquet, du Comité des Fêtes. Pour le Sudoku, une feuille d'explications avec une grille simple pour s'entraîner est disponible au Charlegan ainsi qu'au bar restaurant le Yeun.



## DE LONG EN LARGE ...

Après avoir parcouru agréablement les sentiers de la commune (qui sans exagération méritent quelques aménagements !) notre prochaine balade va nous entraîner dans la campagne feuillantine. Le dimanche 9 Avril à 14 heures, les adeptes de la marche sont ainsi invités à se retrouver sur la place principale de La Feuillée.

Le tour du lac n'est pas encore possible en cette période de l'année. Un seul point noir, le secteur du Roudouhir du côté de Brennilis. Avec le parc d'Armorique l'association Insertion, développement, entraide, emploi, plus connue sous le nom de IDEE, nous propose de rendre le secteur aujourd'hui marécageux accessible par tous les temps en mettant hors d'eau cette portion d'environ 40 mètres. Reste à établir le plan de financement (affaire à suivre).



## ANCIENS COMBATTANTS

La célébration du 19 mars 1962, fin de la guerre d'Algérie, a été l'occasion de réunir au monument aux morts de Brennilis les adhérents de la FNACA et des anciens combattants. Parmi les élus de Brennilis, seul un membre du Conseil municipal était présent. Après le dépôt d'une gerbe et la lecture du discours officiel, les participants se sont retrouvés au Charlegan pour le pot de l'amitié.



## SOIREE RACLETTE

La soirée raclette de l'APE et de l'Amicale Laïque organisée le 11 mars à Loqueffret a connu un franc succès gastronomique et convivial.



## CENTRE AÉRÉ LE DROSERA

Les différentes entreprises retenues s'activent pour rendre fonctionnel le local du Drosera, dans la perspective des activités d'été du centre aéré. La Communauté de Communes occupera comme chaque été le Drosera mais aujourd'hui, pour des raisons normatives, il est nécessaire, en plus des travaux en cours, de trouver une solution pour les repas. La cantine de Brennilis semblerait le lieu le plus adapté, mais le maire avait refusé cette solution. Certaines communes voisines ont été sollicitées, et y voient la possibilité de créer un emploi saisonnier. La majorité du conseil municipal de Brennilis a cependant voté pour l'utilisation de la cantine municipale – et attend de voir si le maire respectera la délibération du Conseil municipal.



## LIBRE OPINION

Un article dans la presse locale, relatant la difficile cohabitation entre les deux groupes d'élus au Conseil municipal, a causé une certaine émotion et beaucoup d'interrogations chez nos concitoyens. Pour preuve, une habitante, sous couvert d'anonymat, faisait part de son exaspération devant cet état de fait. Les conseils municipaux étant réputés publics, tous ceux qui se sentent concernés par la réelle tenue et teneur de ces conseils devraient y assister. En effet, du simple fait de sa transmission par le « bouche à oreilles », une information après cinq ou six versions peut être fortement édulcorée, voire inexacte, et à l'arrivée être très loin de ce qui a été réellement dit par l'un ou l'autre des élus – et cela, consciemment ou inconsciemment. Un simple conseil donc : Venez nombreux pour avoir ce qui compte le plus – votre propre opinion, et rien d'autre !

Marcel GERARDIN



## L'AMÉNAGEMENT DU LAC SAINT MICHEL

Une réunion communautaire (Communauté de Communes du Yeun Ellez) a eu lieu à Braspart le 28 mars 2006. Il y a été décidé de maintenir le projet d'aménagement malgré l'impossibilité d'y implanter un parking central assorti d'une route d'accès suite au refus de la DIREN. L'opération sera limitée à l'aménagement des abords du lac.

Ce que l'on peut retenir de cette décision, c'est que le projet établi par la communauté de communes avec la participation d'un nombre très restreint de représentants de Brennilis aurait dû faire l'objet de davantage de concertation avant finalisation et achat définitif de terrains désormais inutiles. En fait, il apparaît que ni le Conseil municipal de Brennilis, ni les habitants de Nestavel, ni les différentes associations, la DIREN, le PNRA ... n'ont été sollicités ou écoutés.

Alors que le projet en était encore au stade de l'élaboration, la majorité du Conseil municipal de Brennilis avait soumis un contre-projet qui évitait le passage par Nestavel et permettait de réhabiliter une décharge en facilitant le stationnement en amont du camping. Ce projet avait été sommairement rejeté au motif que, sans parking central, le projet n'aurait eu aucune chance d'être accepté et subventionné – la création du parking central entraînant un surcoût considérable en matière d'achat foncier.

Il s'avère maintenant que c'est précisément la proposition de parking central qui a entraîné le refus de la DIREN. Entre-temps, ce sont des montants considérables qui ont été engloutis dans l'achat de terrains, à des prix supérieurs à ceux du marché, et sans clause de sauvegarde. Il est clair qu'un autre type d'aménagement aurait été envisageable à moindre coût. – mais que l'argent public précipitamment consacré à l'achat de terrains inutiles rend désormais cette option irréaliste – faute pour la Communauté de communes de disposer des ressources financières requises, même si elles sont modestes.

La Gazette de Brennilis

Comité de rédaction :

Marcel Gérardin, Jean-Yves Le Floch,

Madenn Gruat, Olivier Magoaric,

Cyrille Roygnan

Courriel : [mairiebrennilis@wanadoo.fr](mailto:mairiebrennilis@wanadoo.fr)